

CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ECONOMIQUE EN AFRIQUE
(CREA)

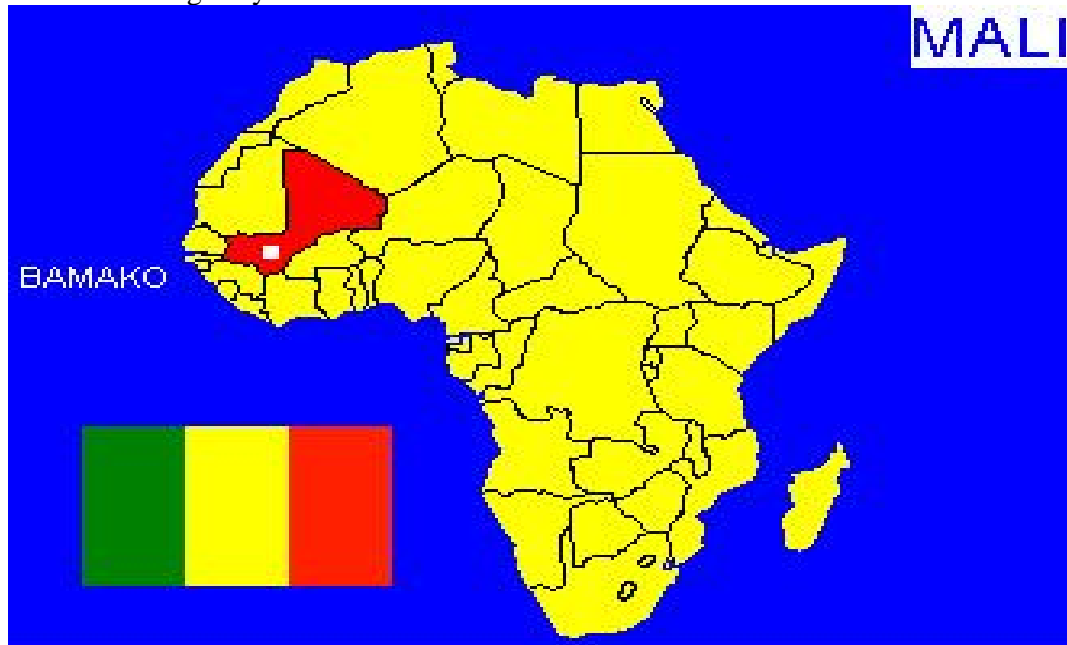
RAPPORT D'ÉTUDE

**THEME : LES RELATIONS
ECONOMIQUES DE LA
CHINE
ET DU MALI**

Janvier 2008

**Prof Abdrahamane Sanogo
Faculté de Sciences Economiques
Et de Gestion (FSEG)
Université de Bamako
Bamako Mali**

Téléphone : (223) 696 34 66
Email : absanogo@ yahoo.fr





SOMMAIRE

	Pages
Sigles et abréviations.....	4
I/ Introduction.....	5
II/ Les investissements directs de la Chine au Mali.....	9
1. Situation globale et capacité d'investissement.....	9
2. Situation et impact des IDE chinois au Mali.....	10
III/ Analyse des relations commerciales de la Chine et du Mali..	21
1. L'Afrique : un débouché pour les exportation chinoises.....	22
2. Les relations commerciales Chine/Mali.....	22
IV/ L'aide de la Chine au Mali.....	30
1. L'aide financière.....	33
2. La coopération militaire.....	34
3. La coopération culturelle.....	34

4. La coopération sanitaire.....	34
5. La coopération dans le domaine du tourisme et de l'artisanat..	34
Conclusion.....	37
Bibliographie.....	39

Sigles et abréviations :

APD : Aide Publique pour le Développement

CAD : Comité d'Aide au Développement

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

COMATEX : Compagnie Malienne de Développement Textile

CNUCED : Conférence de Nations Unies sur le Commerce et le Développement

CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

IDE : Investissement Direct Etranger

IDH : Indice Humain du Développement

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

PPM : Pharmacie Populaire du Mali

SUKALA : Complexe Sucrier du Kala Supérieur

TAMALI : Tanneries du Mali

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UMPP : Usine Malienne de Produits Pharmaceutiques

I/ Introduction :

Le Mali, pays enclavé de l'Afrique de l'Ouest, est un des Etats le plus vaste d'Afrique avec une superficie de 1 241 238 km² et une population d'environ 11,5 millions d'habitants. Il partage ses frontières avec sept autres Etats (Algérie, Burkina Faso, Niger, Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal et Mauritanie). L'indicateur de pauvreté humaine (47,3%) le classe 73^{ème} sur 88 pays en développement, alors que l'indice de développement humain (IDH) le positionne au 175^{ème} rang sur 177 en 2006. Le revenu par habitant estimé à 240 dollars en 1998 est très inférieur à la moyenne pour l'Afrique subsaharienne (510 dollars). En 2001, 63,8% de la population vit dans la pauvreté et 21% dans l'extrême pauvreté.

La croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) est estimée à 5,3% en 2006 contre 6,1% en 2005 et l'inflation a été contenue en 2006 à 1,5% contre 6,4% en 2005. Pour 2007, les économistes tablent sur un taux de croissance de 5,2%.

Le Mali et la Chine ont établi des relations diplomatiques et de coopération depuis son accession à l'indépendance dans les années 1960.

La Chine quant à elle, est considérée aujourd'hui, comme une puissance économique redoutable. L'un des aspects le plus remarquable des changements de l'économie chinoise, c'est son ouverture internationale. En réalité, la Chine fonctionnait pratiquement en autarcie jusqu'en 1979. Depuis, elle a connu une large vague de réformes sous la direction de Deng Xiaoping et sous son mot d'ordre « *Enrichissez-vous !* ». L'enrichissement personnel (individualisme) et la consommation (soutenue par des politiques néo-keynésiennes dès 1997) sont devenus le nouveau credo économique.

La Chine prend une place croissante depuis la fin des années 1990 dans les échanges commerciaux. En fait, « depuis la fin des années 1970, la Chine a mis la modernisation de son économie au premier rang des priorités et elle a tout fait pour y parvenir : elle a abandonné progressivement le plan pour le marché, elle a mobilisé ses immenses ressources de main d'oeuvre et a ouvertement tiré parti de la mondialisation en devenant l'usine du monde ». Avec l'ouverture de la Chine, c'est plus de 100 millions de travailleurs industriels (deux fois plus que dans le G7) qui se trouvent intégrés dans l'économie mondiale. Ainsi, elle est devenue la plus grande plate-forme mondiale de production à bas coûts. La Chine arrive à bousculer sérieusement les pays de l'OCDE dans les échanges de produits et services, et à marquer fortement de son empreinte les économies de l'Afrique subsaharienne, qui depuis la période coloniale sont demeurées la chasse gardée de l'Europe.

En 2005, la Chine s'est placée au 6^{ème} rang au niveau du PIB et elle a réalisé le meilleur taux de croissance au monde. Elle a régulièrement un taux de croissance à deux chiffres -plus de 10% par an- depuis quelques années. Ainsi certains observateurs l'ont qualifiée « d'usine du monde » tant il est vrai que la Chine fabrique tout, peluches, jouets, habits, réveils électroniques, climatiseurs... Considérée comme le « plus grand atelier du monde » elle fabrique près de 30% des vêtements vendus à travers le monde.

A la fin de l'année 2006, s'est tenu à Pékin le sommet Chine - Afrique. Cette rencontre historique à laquelle ont participé 48 Etats africains a permis à la Chine de renforcer ses liens commerciaux avec un continent devenu pour elle stratégique. Ainsi, dans une étude récente (Broadman, 2006) conclut que « l'échelle et l'allure des flux de commerce et d'investissement de la Chine et de l'Inde avec l'Afrique sont nettement sans précédent ». En effet, pour alimenter sa croissance, la Chine a besoin de ressources énergétiques dont regorge le continent noir. L'Afrique est aussi un débouché pour les exportations chinoises de produits manufacturés à bas prix.

Par ailleurs, l'on sait que l'Afrique est pourvoyeuse de matières premières, alors que l'appétit de la Chine pour celles-ci semble désormais sans limite, et qu'elle cherche à les acquérir à tout prix. Les chinois pratiquent alors le « sur paiement » pour l'accès aux ressources

naturelles ainsi que le manque de transparence dans leur politique de prêt qui sape les recommandations des organisations internationales en la matière et risque de provoquer une nouvelle crise de la dette dans les pays pauvres. Les occidentaux, qui ont promis il y a deux ans d'effacer 35 milliards de dollars de dette des pays les plus pauvres, s'irritent de voir la Chine investir massivement sur le continent africain et prêter généreusement des fonds, sans être trop regardant ni sur la capacité des pays à rembourser, ni sur la nature des régimes politiques. Au Soudan, la Chine est ainsi soupçonnée de fermer les yeux sur le rôle de Khartoum dans le génocide du Darfour pour pouvoir mieux profiter des mesures énergétiques du pays.

Entre autre, les investissements chinois constituent un phénomène récent dans le monde. Dans le domaine particulier des investissements directs étrangers en Afrique, la Chine a consacré une enveloppe de plus de 1,5 milliard de dollars américains à la mi 2006, et maintient sa progression. Quant à l'aide et l'assistance au développement, la Chine a accru sa participation avec un certain nombre de pays africains, surtout dans la période récente. Entre autre elle a annulé des dettes de l'ordre 1,27 milliard de dollars américains pour 31 pays africains.

La Chine, pourtant elle-même pays en développement, prend rapidement un rôle essentiel dans le développement de l'Afrique subsaharienne. Sa forte croissance et les besoins en pétrole et autres produits de base qu'elle entraîne ont stimulé le commerce avec l'Afrique.

Dans le cas particulier du Mali qui nous intéresse, les relations avec la Chine sont soutenues par une coopération en plein essor. Il s'agit entre autre d'une coopération historique, car la Chine et le Mali ont établi des relations diplomatiques depuis le 25 octobre 1960. Depuis cette date, la coopération entre les deux pays dans les domaines politique, économique, culturel, sanitaire et militaire ne cesse de se développer. La Chine est l'un des premiers partenaires du Mali. Elle a ainsi aidé le Mali à réaliser plus de 80 projets.

L'objectif majeur de ce travail consiste à trouver des éléments de réponse à la question de l'opportunité de l'intervention de la Chine en Afrique subsaharienne, à préciser en quoi celle-ci est-elle efficace ou non. L'Afrique peut-elle trouver dans ses relations (commerciales, d'investissement, d'aide) avec ce pays quelques opportunités et améliorer sa situation économique, ou en réalité est-elle entrain de basculer dans un autre type de domination économique? En clair, il s'agit de voir si le nouveau géant d'Asie peut-il constituer une alternative, une solution de rechange pour l'Afrique subsaharienne. De ce point de vue, l'Afrique n'a t-elle pas plus intérêt à se tourner vers l'Asie (la Chine) et à donner un coup d'accélérateur à cette coopération, dans la mesure où malgré bientôt 50 ans de liens privilégiés avec l'Europe, le chantier du développement demeure encore plus délabré. Mais, si se tourner vers l'Asie est tout aussi dangereux et sans espoir de tirer l'Afrique de sa sempiternelle crise, ne faut-il pas envisager une autre voie de sortie de crise ? Nous nous intéresserons plus spécifiquement au cas particulier du Mali.

Les questions de recherche suivantes sont susceptibles d'être posées :

- 1.) La Chine ayant opéré une percée extraordinaire sur les marchés africains, est-elle prête dans le cadre d'un partenariat commercial avec l'Afrique, à devenir en sens inverse un marché potentiel, avec 15% de la population mondiale, et surtout le besoin crucial de matières premières et de produits énergétiques ? Dans le cas spécifique du Mali qui produit essentiellement de l'or et du coton, y a t-il intérêt à faire de ce géant d'Asie un partenaire commercial privilégié ?
- 2.) Comment le Mali, à l'instar des autres pays africains pourrait-il contrecarrer la compétitivité des produits chinois offerts à des prix défiant toute concurrence, afin d'éviter le danger de la désindustrialisation et du chômage ?

- 3.) Le financement des investissements directs chinois au Mali, tel qu'il sera évoqué, est-il de nature à contribuer efficacement à la croissance et au développement du Mali ? Comment le Mali peut-il tirer un avantage maximum du faible coût de la livraison des infrastructures de développement tout en garantissant leur aspect qualité ?
- 4.) L'aide chinoise, qui consiste en des dons et des prêts sans intérêt, et qui a l'avantage d'être moins contraignante et non liée, n'est-elle pas susceptible d'être efficace au financement de la croissance et du développement au Mali? Sinon, est-elle plutôt un piège ?

A la fin de l'étude, les résultats ci-après sont susceptibles d'être atteints et l'on serait en mesure de :

- 1) dire si le commerce du Mali avec la Chine est susceptible de lui garantir oui ou non des avantages en termes économiques. Il sera précisé si à travers ce commerce bilatéral, le Mali pourra-t-il accumuler les fonds nécessaires pour financer son processus de développement ;
- 2) préciser en quoi la Chine peut-elle en matière commerciale permettre au Mali de se positionner aisément oui ou non, dans le processus de mondialisation en lui achetant suffisamment de ressources ;
- 3) cerner le phénomène de désindustrialisation et les pertes d'emplois du facteur travail susceptibles de compromettre l'évolution économique ;
- 4) dire si véritablement la coopération avec la Chine est une solution de rechange après un demi siècle de coopération infructueuse avec l'Europe, ou si par contre il s'agit d'une autre forme de domination économique qui ne permet pas d'espérer ;
- 5) dire si les investissements et aides chinois au Mali sont aptes à propulser le pays sur la voie de la croissance et du développement ; ou sinon, proposer une voie de sortie de crise honorable pour le Mali.

II/ Les investissements directs de la Chine au Mali

Ces dernières années, la croissance soutenue de l'économie chinoise offre des conditions favorables aux investissements de Chine à l'étranger. Le gouvernement chinois encourage les entreprises performantes du pays à investir en Afrique et à développer la production locale. Jusqu'à la fin 2005, les investissements chinois en Afrique ont atteint 6,27 milliards de dollars US. Selon les statistiques préliminaires, l'investissement direct chinois en Afrique a atteint 370 millions de dollars US. Les projets des investissements chinois, répartis dans 49 pays africains, couvrent divers domaines tels que: commerce, production, exploitation de ressources, transport, agriculture, etc. Les investissements chinois sont appréciés par les africains, car ils ont promu leur développement économique en apportant des emplois et des techniques, et en renforçant leur capacité de construction autonome.

En ce qui concerne le Mali, les investissements chinois, en réalité ne sont pas d'envergure comme en Occident ou même dans d'autres pays africains comme l'Angola, l'Afrique du Sud, le Nigeria ou le Soudan. Cela peut s'expliquer d'abord par le fait que le Mali ne constitue pas un grand enjeu économique pour la Chine. En réalité, un objectif majeur dans la collaboration chinoise avec l'Afrique a été avant tout de sécuriser l'approvisionnement en matières premières et énergétiques, à travers une série d'acquisitions. Or, en la matière le Mali est loin d'être un champion. Le Mali est producteur potentiel de coton que la Chine elle-même produit, et aussi de l'or. Un autre objectif est que l'Etat chinois souhaite bâtir des champions nationaux -ce qui pour certaines entreprises passe par un développement international- pour contrebalancer les effets de l'ouverture massive aux investissements étrangers qui a abouti au contrôle par des groupes étrangers de pans entiers de l'industrie nationale. Aussi, pour des raisons de puissance et de mythe national, la Chine souhaite à tout prix placer ses plus grandes

entreprises dans le mythique classement des plus riches. Pour l'instant, 15 d'entre elles sont dans la liste, l'objectif étant d'en avoir 40 à terme rapproché (les Etats-Unis en ont 189 et le Japon 84). Il est donc évident que dans cette course à la gloire sur la scène internationale, l'Afrique est loin d'être concernée. Elle n'est point concurrente. Mais, voyons la situation globale des investissements chinois à l'étranger, avant d'aborder le cas africain plus spécifiquement malien.

1/ Situation globale et capacité d'investissement

Les flux d'investissements chinois à l'étranger sont croissants. En 2003, le stock d'investissements chinois à l'étranger (IDE) atteignait tout juste 35 milliards de dollars. A la fin 2006, soit 3 ans après, il aura dépassé 60 milliards de dollars. La marge de manœuvre chinoise potentielle est sans doute grande, avec les moyens d'un grand Etat, s'il s'agit d'investissements stratégiques chinois.

Par exemple, les firmes pétrolières chinoises n'ont pas hésité à débloquer plus de 5 milliards de dollars en une seule fois pour acquérir Petro Kazakhstan (et construire une pipe line). Il y a aussi 18,5 milliards de dollars pour tenter d'acquérir Unlocal aux Etats-Unis. On sait également que les colossales réserves de change chinois (875 milliards de dollars en fin 2006 et sans doute 1000 dollars en décembre) peuvent être utilisées comme levier de pression sur la scène internationale : 350 milliards de dollars ont servi à acquérir des bons du trésor américain.

A s'en tenir à la stricte destination des IDE chinois à travers le monde, on peut noter qu'elle est assez diversifiée. Les moyens financiers considérables dont peuvent disposer les entreprises chinoises sont susceptibles en partie d'expliquer la capacité des chinois à s'internationaliser. Ainsi, l'Asie et l'Amérique Latine semblent être les destinations principales des IDE chinois en 2003/2005. Sur ces marchés, la Chine taille des croupières à ses concurrents occidentaux. De son côté, l'Afrique est courtisée pour ses importantes ressources en matières premières. Ainsi, en Afrique les pays de réception des IDE chinois sont surtout ceux riches en ressources énergétiques tels que : Soudan, Algérie, Nigeria, Afrique du Sud, Zambie. La priorité du moment pour Pékin est de sécuriser l'accès aux ressources primaires et énergétiques, carburant essentiel pour soutenir efficacement la croissance chinoise -de 9,5% en moyenne par an sur les 15 dernières années-.

Cependant, en dehors de ses activités énergétiques et d'accès aux matières premières dont le Mali n'est pas forcément nanti, la Chine, compte tenu de ses relations historiques et politiques privilégiées avec le Mali, y réalise quelques investissements. En réalité, il s'agit pour la Chine d'un des plus vieux amis africains qu'il convient d'aider à se développer. Ainsi, quoique globalement modeste par rapport à la situation économique du Mali, mais tout de même important dans le contexte d'un pays pauvre, le pays bénéficie de quelques investissements chinois qu'il faut évoquer.

2/ Situation et impact des IDE chinois au Mali

Un investissement direct d'un pays à l'étranger est l'exportation de capitaux dans un autre pays afin d'y acquérir ou créer une entreprise ou encore d'y prendre une participation (le seuil est de 10% des votes). Le but est d'acquérir un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise.

Selon l'OCDE « l'IDE est une activité par laquelle un investisseur résidant dans un pays étranger obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une unité résidant dans un autre pays. Cette opération peut consister à créer une entreprise entièrement nouvelle (investissement, création) ou, plus généralement à modifier le statut de propriété des entreprises existantes (par le biais de fusions et d'acquisitions) ».

Si le Royaume-Uni, les Etats-Unis et la France sont encore les premiers investisseurs en Afrique subsaharienne, de nouveaux pays de l'Asie de l'Est, de l'Amérique du Sud et même de l'Afrique du Sud s'intéressent aux opportunités qu'offre cette région. Parmi ces pays, la Chine n'a seulement contribué qu'à 0,7% des IDE en Afrique entre 1979 et 2000. Près de 10% des investissements directs étrangers chinois se sont orientés sur le continent africain entre 1979 et 2002. Au cours de cette période, 6 pays africains figurent parmi les 30 premiers partenaires de la Chine, dont deux pays ouest africains (Nigeria et Mali). Récemment, la tendance s'est amplifiée et la Chine pourrait devenir un acteur important à l'avenir. En 2004, les IDE chinois en Afrique se sont élevés à plus de 900 millions de dollars US sur les 15 millions de dollars d'investissements étrangers (IDE) totaux.

Pour ce qui est du Mali, d'une manière générale, suite à l'instauration de la démocratie et l'Etat de droit, le climat des affaires connaît un développement notoire à partir de 1995. Ainsi, en raison de cette marque de confiance, les investissements étrangers prennent une allure positive, telle qu'on peut l'observer sur le tableau n°1.

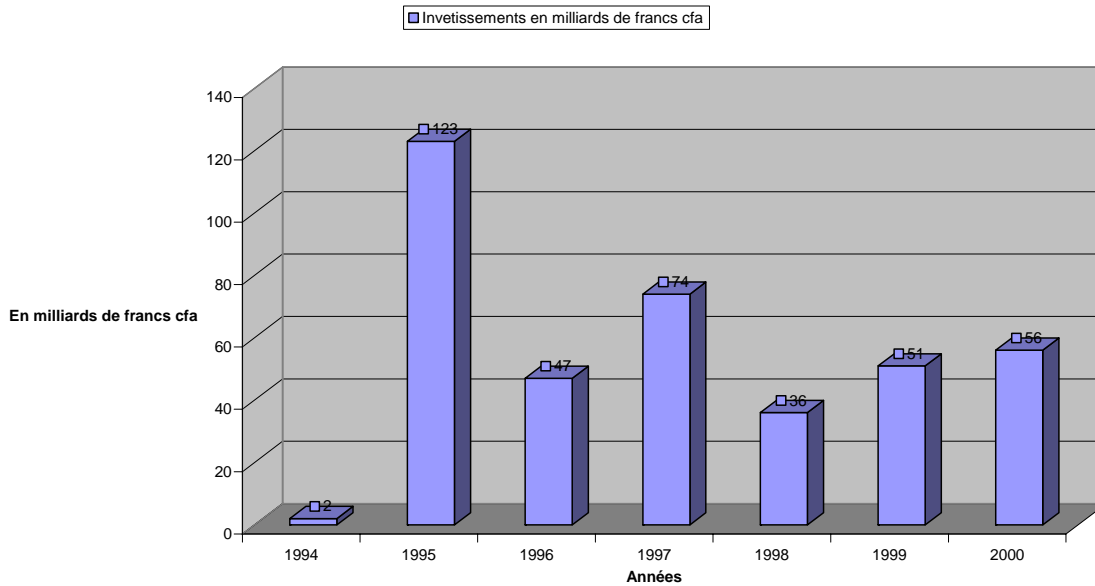
Tableau N° 1 : Evolution du flux des investissements étrangers au Mali (en millions de dollars)

Pays	1989-1994 Annuel- moyen	1995	1996	1997	1998	1999	2000	1995-2000 Annuel- moyen Total	Moyenne
Bénin	56	13	36	27	38	61	30	205	34,15
Burkina Faso	7	10	17	13	10	13	12	75	12,5
Côte d'Ivoire	75	268	302	450	314	279	290	1 903	317,15
Ghana	72	107	120	82	56	63	110	538	89,7
Guinée	15	-	24	17	18	63	33	155	25,5
Guinée Bissau	2	-	1	10	-	3	5	21	3,5
Mali	2	123	47	74	36	51	56	387	64,5
Mauritanie	6	7	5	3	-	2	2	19	3,2
Ile Maurice	24	19	37	55	12	49	277	449	74 ,8
Niger	17	16	20	25	9	-	11	81	13,5
Sénégal	19	35	5	177	60	136	107	520	86,7
Togo	6	38	27	23	42	70	60	260	43,3
Ouganda	23	121	121	175	210	222	254	1 103	183,8
Zimbabwe	13	118	81	135	444	59	30	867	144 ,5

Source: CNUCED, World Investment report 2001, p 291-298

L'évolution positive des investissements directs étrangers à partir de 1995 est encore mieux perceptible sur le diagramme qui suit, construit à partir des données consignées dans le tableau 1.

Investissements directs étrangers (en milliards de francs cfa)



Le tableau n°1 et le diagramme qui en découle, montrent en fait que le Mali depuis 1995 attire de plus en plus d'investissements directs étrangers. Les périodes 1995 et 1997 ont été relativement celles qui ont enregistré le flux le plus important. L'année 1998 par contre connaît certainement un ralentissement des investissements mais avec une reprise immédiate l'année suivante. La moyenne annuelle 1989-1994 qui était de 2 millions dollars US est passée à 64,5 millions de dollars US entre 1995 et 2000. Ce tableau montre certes une croissance timide, mais tout de même régulière des investissements directs étrangers au Mali. Au sein de l'UEMOA (Union Economique Monétaire Ouest Africaine), le Mali est le 3^{ème} pays attirer le plus d'IDE sur la période après la Côte d'Ivoire et le Sénégal, alors qu'il occupait la dernière place jusqu'en 1994 avec la Guinée Bissau. On ne peut certes pas tirer de ces IDE la part de la Chine, mais on remarque tout de même une confiance renouvelée des investisseurs étrangers à l'endroit du Mali.

En ce qui concerne ces investissements directs étrangers, généralement le Mali ne comptabilise que les réalisations effectuées suite à l'agrément des projets au code des investissements dans les secteurs des industries minières, manufacturières et touristiques. D'ailleurs le Mali, il faut le rappeler, est un lieu privilégié pour explorer le marché régional.

Tableau N°2 : Le Marché malien et ses pays voisins, 2001 et 2004

Pays	Population Millions	PIBa Milliar ds de \$	PIBPPb Milliards de \$	PIB par Habitant 2001	PIB par Habitant 2004
Côte d'Ivoire	16	10	24	1 490	715
Mali	11	3	9	292	810
Mauritanie	3	1	8	502	1 990
Sénégal	10	5	15	629	1 500

Source : CNUCED

a/ PIB au prix du marché (\$ US)

b/ PIB à la parité du pouvoir d'achat (\$ international actuel)

Tout investissement dans le pays bénéficie d'un véritable marché commun d'environ 73 millions de consommateurs en ce qui concerne l'UEMOA et un vaste marché d'environ 220 millions en ce qui concerne les quinze Etats membres de la CEDEAO. Le Mali est par ailleurs un pays traditionnellement de négoce et de migration. L'esprit d'entreprise de sa population s'est jusqu'ici manifesté dans les domaines du commerce, de l'hôtellerie et de la distribution. Ainsi, si en terme absolu l'investissement direct étranger demeure faible, en termes relatifs ils sont supérieurs à la moyenne des Etats de la sous région. Au cours des cinq dernières années, l'investissement direct étranger a augmenté de 42,8% et s'est principalement orienté vers l'exploitation minière. En 2001, ce flux a quadruplé.

De nombreux projets réalisés par les étrangers dans les secteurs des infrastructures publiques (routes, travaux publics), constructions d'immeubles à usage commercial, implantation de services etc. ne sont pas pris en compte dans les statistiques d'investissements directs étrangers.

Les pays qui apportent les plus grosses dotations d'IDE au Mali sont la France, l'Allemagne et la Chine, qui investissent surtout dans le secteur manufacturier et dans l'industrie alimentaire. Les IDE au Mali étaient estimés en 1994 à 2,3 millions de dollars US, à 5 millions en 1995, 8 millions en 1996, et 15 millions de dollars en 1997. Ils ont connu un ralentissement durant les années 1998, 1999 et 2000 à cause des élections législatives et municipales et de la pénurie d'électricité et du coût élevé de l'énergie en 2000. Ils reprirent en 2001. Beaucoup d'investissements eurent lieu surtout dans les secteurs du textile, du logement et de l'agro industrie.

La CNUCED vient confirmer le fait que l'investissement étranger au Mali connaît dans la période récente, selon ses données une évolution positive. Ainsi, de 2001 à 2004 la situation de l'investissement direct étranger a été de 137,6 millions de dollars US en 2001 ; 367 millions en 2002 ; 149,5 millions de dollars US en 2003 et 203,4 millions de dollars en 2004. Au total, l'investissement direct étranger a atteint une moyenne annuelle de 191,55 millions de dollars US par an. Le flux exceptionnel de la période 2002 provient plutôt de l'implantation de la société de téléphonie mobile IKATEL et non de la Chine.

De nombreux projets sont réalisés au Mali par la Chine, notamment dans les secteurs des infrastructures publiques (routes, travaux publics), des constructions d'immeubles administratifs ou à usage commercial. Ils ne sont malheureusement pas pris en compte dans les statistiques des investissements directs étrangers. Les investissements directs étrangers au Mali comprennent entre autre, cinq projets miniers où la Chine ne fait pas certainement figure de favori. Il s'agit des mines d'or de Sadiola, de Morila SA, de Yatela SA, de Kalana et la société d'explosif de Chemico-Mali SARL. Ces projets sont surtout l'œuvre du Canada, de l'Allemagne, la France, l'Australie et l'Afrique du Sud, et réalisent un investissement total de plus de 340 560 000 dollars US pour plus de 2 290 emplois créés. Actuellement, le Mali abrite plus 170 entreprises françaises, une trentaine de firmes canadiennes. Par ailleurs, la Chine y est présente notamment dans le secteur de l'agro-industrie avec une place considérable eu égard à ses relations politiques et d'amitié avec le Mali.

C'est à partir de 2002 que la présence de la Chine en matière d'investissement en Afrique connaît une ascension rapide. En 2002, le total des IDE chinois se chiffre à 5.083 milliards de dollars US avec 8,7% en Afrique. Les principaux bénéficiaires de cet investissement chinois sont la Zambie, l'Afrique du Sud, le Mali et l'Egypte. En 2004, la Chine a fiancé au Mali divers projet, pour un montant de 2,6 millions de dollars. En 2007, elle finance la 3^{ème} usine de fabrication de sucre pour un montant de 163 millions de dollars US d'investissement. L'agro industrie est un des secteurs industriels qui attire le plus de capitaux chinois. C'est le cas du Complexe sucrier du Kala Supérieur SA, qui est une

société d'économie mixte créée en 1996 par le Gouvernement du Mali et la société chinoise d'industrie légère pour la Coopération Technico-économique avec l'étranger.

SUKALA-SA est aujourd'hui l'une des plus grandes sociétés agro-industrielles et commerciales du Mali. Cette entreprise contribue indiscutablement à réduire le chômage des jeunes, notamment en créant des centaines d'emplois dans l'agriculture et aussi des emplois directs industriels. Son résultat d'exploitation a atteint 4,34 millions de dollars US en 2006. Aussi, en 10 ans (1996-2006), SUKALA-SA a versé au Trésor public du Mali 37 millions de dollars US au titre des impôts et taxes. Les investissements cumulés sont estimés à 19,34 millions de dollars US dans le cadre de la rénovation technique sur financement de la Chine. En raison de ces bons résultats, il est annoncé la construction d'une nouvelle sucrerie de 60 000 à 100 000 tonnes de sucre.

Notons qu'il est extrêmement difficile de connaître avec précision la destination des investissements directs chinois à l'étranger. D'une part, les autorités considèrent ces chiffres comme confidentiels et ne les communiquent qu'avec parcimonie (au même titre que les chiffres relatifs à la coopération internationale, totalement inaccessibles). D'autre part, la nature même des mesures rend très difficile leur analyse. La principale destination des investissements chinois à l'étranger, est sans doute loin d'être l'Afrique, le Mali lui-même n'étant qu'un bénéficiaire très marginal. Les deux principales destinations en la matière sont Hong Kong (74% du stock cumulé à la fin 2003, soit 24,5 milliards de dollars US) et les centres offshore que sont les Iles Vierges britanniques et les Caïmans (13% à la fin 2003 soit 4,3 milliards de dollars US). Dans la mesure où les entreprises investissent à l'étranger d'abord pour conquérir de nouveaux marchés, elles s'intéressent naturellement aux marchés les plus proches (Japon, Corée, Asie du Sud-est). Malgré cette situation, l'investissement chinois en Afrique se développe ces derniers temps. Les statistiques du Ministère du Commerce chinois révèlent qu'en septembre 2006, son volume s'élève à 11 milliards de dollars américains.

Dans le cas du Mali, à l'instar de toute l'Afrique de l'Ouest, plusieurs grandes et moyennes entreprises ont dû arrêter la production à cause du manque de capitaux, de l'usure de l'équipement et la mauvaise gestion. Certaines ont besoin de renouveler les technologies et l'équipement, et d'autres de procéder à la réorganisation industrielle. Ainsi, au Mali les années 1980 ont été celle de la cogestion où la Chine s'est fortement impliquée. Le Complexe Sucrier de SUKALA, la COMATEX, TAMALI, l'UMPP, la PPM furent sujets à ce type d'intervention. Ce régime prévaut encore à l'UMPP réalisée et officiellement remise le 12 octobre 1984 par la Chine. Dès les années 1990, dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, on assista à la dissolution de sociétés et l'ouverture de leur capital à différents partenaires. Conformément à cette politique, la COMATEX a été privatisée en 1993 avec la participation de l'Etat (20%) et de la société chinoise COVEC (80%).

En matière d'investissement, la Chine intervient au Mali, dans divers domaines. Ainsi, les plus grandes entreprises dans lesquelles les chinois investissent au Mali, relèvent du textile, de l'agro-industrie, l'industrie pharmaceutique, les travaux publics... tel qu'il ressort du tableau ci-après.

Tableau N° 3 : Entreprises chinoises au Mali

Nom de l'entreprise	Domaine d'activité	Statut
Agence de la Société Nationale des Travaux De Construction du Henan de Chine Au Mali « CHECEC » Mali-SA	Travaux publics	SA
Compagnie Internationale des Eaux et de l'Electricité de Chine (CWE)	Electricité Eau	SA
Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (COMATEX)	Industrie textile	SA
Société Générale d'Ingénierie de Chine (COVEC)	Travaux publics	
Société d'émaillage et de galvanisation du Mali (SEGMA)	Articles ménagers	
Groupe de construction de QILU (QLCG)	Construction	
Groupe de construction de QUIGDAO (QDCG)	Construction	
Usine Céramique du Mali (UCEMA)	Matériaux de construction	
Usine Malienne de Produits Pharmaceutiques (UMPP)	Produits pharmaceutiques	
Usine de thé (Farako)	Agro alimentaire	
Fabrique de chaussures plastiques « Société Afro-Chine Industrie », « SACI-SARL »	Chimie, Para chimie	SARL
Unité de production de matériels agricoles et agro-industriels, Société « DATONG »	Industrie manufacturière	SARL
Société « Huilerie Sino-Malienne » « HUSIMA », SARL Bougouni	Agro alimentaire	SARL
Société « Huilerie Sino-Malienne » HUSIMA, Koumantou	Agro-alimentaire	SARL
SUKALA	Industrie sucrière	SA

Il aurait été intéressant de voir de manière sectorielle, mais aussi globale quel est le poids de l'intervention chinoise dans l'investissement direct étranger au Mali, et d'en tirer les enseignements. Mais, cet exercice s'avère difficile en raison de la non disponibilité de données statistiques complètes. Néanmoins, on peut constater sur le tableau N° 4 qu'en 2006, les investissements directs chinois au Mali sont surtout réalisés dans 5 entreprises, à savoir :

- la Société Afro Chine Industrie (Fabrique de chaussures plastiques) à Bamako, pour montant 1,652 millions de dollars US, avec 43 emplois salariés créés ;
- la Société « DATONG Entreprise Mali » spécialisée dans la production de matériels agricoles et agro-industriels pour un montant de 1,745 millions de dollars US, avec 26 emplois ;
- la Société Huilerie Sino-malienne « HUSIMA » à Bougouni pour montant de 0,627 millions de dollars US avec 27 emplois créés ;
- la Société Huilerie Sino-malienne « HUSIMA » à Koumantou pour un montant de 0,535 millions de dollars US avec 27 emplois ;
- Société « Multi ampoule » de production d'ampoules électriques, pour un montant de 327 millions de dollars US avec 25 emplois salariés créés.

Tableau N° 4 : Investissements directs étrangers au Mali en 2006 (en milliers de US \$)

N°	Désignation	Investissements	Emplois créés	Branche d'activité	Origine des Fonds
1	Fabrique de chaussures plastiques	1 652.75	43	Chimie	Chine
2	Unité de production de matériels agricoles « Datong »	1 745.65	26	Industrie manufacturière	Chine
3	Unité de production d'huile alimentaire « Husima » Koumantou	617.95	27	Agro-alimentaire	Chine
4	Unité de production d'huile alimentaire « Husima » Bougouni	535.34	27	Agro-alimentaire	Chine
5	Unité de production d'ampoules électriques « Multi Ampoule »	327.0	25	Industrie manufacturière	Chine
6	Centre NTIC	6 931.23	108	Service non industriel	Canada
7	Société industrielle de karité « Sika Mali »	9 273.77	61	Agro-alimentaire	France
8	Atelier de confection de vêtement	625.55	11	Service textile non industriel	France
9	Unité de fabrication, montage et maintenance de matériels informatiques	330.14	40	Service non industriel	France
10	Boulangerie moderne à Ségou HARBOUK	186.46	16	Alimentation	Liban
11	Usine de transformation de la ferraille Société « Viper Mali » Sa	9 239.13	250	Industrie manufacturière	Inde
12	Unité de fabrication de produits pharmaceutiques	497.36	25	Chimie Para chimie	Inde
13	Unité de production de serpentins anti-moustiques SOFA Sarl	803.0	22	Chimie Para chimie	Côte d'Ivoire

Source : Ministère de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises.

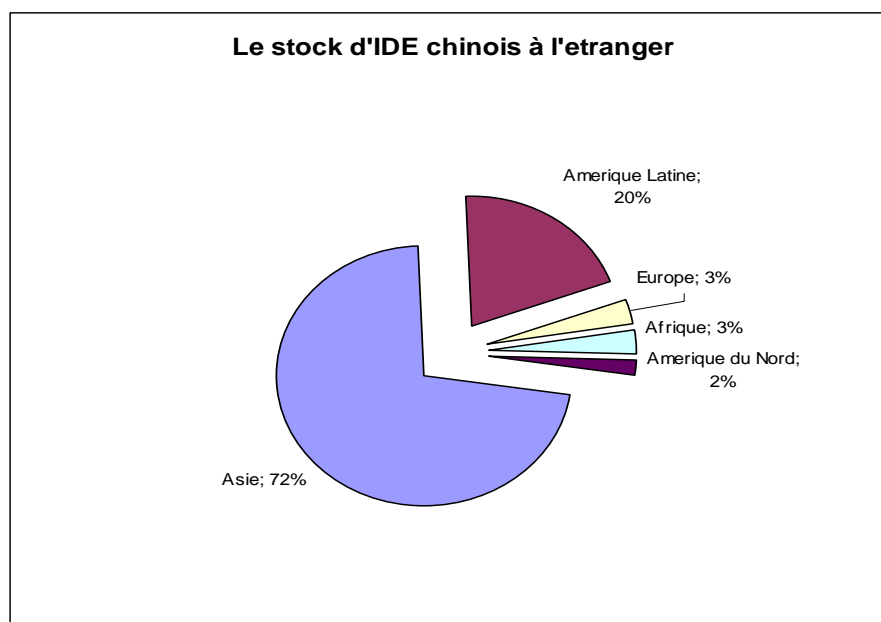
Du tableau n°4 sur les IDE au Mali en 2006, il devient possible d'extraire les investissements par secteur en qui concerne la Chine, et sa part dans le total. Ces données permettront de faire la lumière sur les motivations et l'ampleur son implantation au Mali.

Tableau N° 5 : Part de la Chine dans les investissements directs étrangers par secteur au Mali (en milliers de dollars US en 2006)

Secteurs	Chine	Total	Part de la Chine en %
Chimie	1 652	29 531	56
Industrie manufacturière	2 072	11 311	18,32
Agro-alimentaire	1 153	10 613	10,86
TOTAL	4 878	51 457	10,31

En 2006, les investissements directs chinois au Mali représentent 10,31% du total des IDE. Ce taux dénote certes un intérêt de la Chine pour le Mali, par rapport aux liens d'amitié entre les deux pays. Cependant, sa faiblesse est un signe de non agressivité de la Chine en matière d'investissement à l'endroit du Mali.

Les experts de Bretton Woods sont néanmoins formels : si la croissance atteint le taux de 5% en Afrique en 2006, le continent noir le doit en partie aux investissements chinois. En 2004, ces investissements s'élevaient à plus de 900 millions de dollars sur les 15 milliards d'investissements directs étrangers en Afrique. Pour Jean-Marie Agboton, économiste d'origine béninoise, cette ribambelle d'investissements « peut impulser l'industrialisation de l'Afrique ». Mais, un tel dynamisme inquiète les grandes puissances, de même que bon nombre d'observateurs africains. D'aucuns redoutent un nouveau pillage des ressources du continent, sans aucun transfert de technologie. Cependant, nous estimons que cette affirmation doit être fortement atténuée en général, et surtout en ce qui concerne les pays non pétroliers comme le Mali. En fait, l'investissement chinois à l'étranger est modeste et mal cerné. Vue de la Chine d'ailleurs, l'Afrique est une destination marginale.



Pour ce qui est du Mali, l'assertion des experts de Bretton Woods qui consiste à expliquer la croissance économique en Afrique subsaharienne par les investissements chinois mériterait d'être encore plus nuancée, dans la mesure où le poids des investissements directs chinois (3% du total) est encore tellement insuffisant que ceux-ci ne sauraient véritablement avoir une grande incidence sur la croissance. Le Mali doit surtout sa croissance au rôle moteur joué par l'agriculture (surtout avec le coton, l'or blanc) et l'or, pour lesquels il se trouve être au peloton de tête des grands producteurs africains, sans investissements chinois. Mais, force est de reconnaître que la trentaine d'entreprises chinoises implantées au Mali, contribuent de manière notable à réduire le chômage, et renflouer les comptes de l'Etat par les impôts et taxes liés à la production. Les plus grandes entreprises comme l'UMPP, la COMATEX, SUKALA ont un impact encore plus net en matière de création d'emplois et de flux de ressources en faveur du Trésor. En fait, l'UMPP emploie environ 171 salariés. La COMATEX quant à elle emploie environ 1 446 salariés, et a versé de 1994 à 2006 plus de 18,6 millions de dollars US d'impôts à l'Etat. Quant à SUKALA, elle est aujourd'hui l'une des plus grandes sociétés agro-industrielles et commerciales du Mali. Ses investissements cumulés sont estimés à 19,34 millions de dollars US dans le cadre de la rénovation technique sur financement de la Chine. Le résultat d'exploitation a atteint 4,34 millions de dollars en 2006, et en 10 ans (1996-2006), SUKALA-Sa a versé au trésor public 36,95 millions de dollars US au titre des impôts et taxes. La superficie cultivée en canne à sucre est de 1654 hectares à Dougabouou et 3110 hectares à Séribala. Ce qui indiscutablement crée en amont quelques milliers d'emplois agricoles, et contribue à freiner l'exode rural dans la région de Ségou. La capacité de broyage journalière des usines des deux localités est respectivement de 500 TC/jour et 2 000 TC/jour. Cette activité intense constitue aussi une source de milliers d'emplois industriels. Ainsi, SUKALA emploie directement près de 10 000 salariés.

Lorsque l'on sait que le chômage au Mali est structurel, en raison de la faible capacité du système économique à générer une épargne suffisante et à la mobiliser en faveur de l'investissement productif, il y a lieu d'apprécier les investissements directs étrangers provenant de la Chine. On peut ainsi légitimement admettre que la Chine aide à lutter contre la pauvreté au Mali par ses créations d'emplois. Aussi, les investissements chinois atténuent la dépendance du pays pour certains produits de base comme le sucre dont la production de SUKALA couvre plus de 20% des besoins nationaux, le reste étant importé, et aussi en ce qui concerne le thé vert de Chine dont les maliens sont de gros consommateurs. La construction envisagée de la troisième usine de production de sucre à Niono pour un montant de 152,17 millions de dollars US par la Chine viendra renforcer cette capacité d'approvisionnement interne des populations en sucre.

Mais en réalité, par ces investissements, la Chine cherche aussi au Mali, et d'ailleurs presque dans tous les pays africains où elle intervient en la matière, à résorber son propre chômage. En fait, en Chine le chômage serait passé de 8% en 1995 à 11,5% en 2000 (OCDE, 2005). Il atteint 20% dans certaines provinces particulièrement touchées par la restructuration des entreprises d'Etat dans le nord-est du pays. Ainsi, selon les données chinoises, il y aurait 10 000 départs de travailleurs chinois par an vers l'Afrique.

III/ Analyse des relations commerciales de la Chine et du Mali

La Chine on le sait, est désormais la première puissance commerciale en Asie. Elle a dépassé le Japon comme principal marché pour les industries manufacturières d'Asie et l'a presque rattrapé comme fournisseur de la région en produits manufacturés. Portée par la vague de globalisation, la Chine a pris une place de premier plan dans le commerce mondial. En 2004, elle est devenue la troisième puissance commerciale du monde, derrière l'Allemagne et le

Etats-Unis. Son poids dans les exportations mondiales de produits manufacturés est passé de 1% en 1980 à 4% en 1993 et à 9% en 2004.

Tableau n°6: Evolution des exportations de la Chine par catégorie de produits
(Structure, en%)

Produits	1993	2005
Machines et équipement	18	46
Textile et habillement	38	17
Articles manufacturés divers	11	14
Produits chimiques, matériaux de construction	9	7
Métallurgie, produits métalliques	5	7
Produits agricoles et alimentaires	12	2
Matériel de transport	2	4
Matières premières et combustibles	5	3
Total	100	100

Source : Statistiques douanières de la République populaire de Chine.

A travers les données consignées dans le tableau ci-dessus, la conquête chinoise du continent africain ne fait l'ombre d'aucun doute. La place de l'Afrique dans le commerce extérieur chinois (3% en 2005 et 2,5 % pour l'Afrique subsaharienne) est deux fois plus élevée que sa place dans le commerce mondial. Ces échanges sont caractérisés par leur asymétrie : l'Afrique est un fournisseur et un débouché modeste de la Chine, alors que la Chine est un des principaux partenaires de l'Afrique.

En fait, l'Afrique, pour assurer son développement a besoin de machines, d'équipements, de matériels de transport et de matériaux de construction... Les populations ont aussi besoin de produits manufacturés pour leur propre épanouissement et que l'Afrique ne produit pas, ou alors les produit mais, pas suffisamment. Qui plus est, les produits en question sont proposés par la Chine à des prix défiant toute concurrence.

1/ L'Afrique : un débouché pour les exportations chinoises

Actuellement, la Chine reste le premier exportateur mondial d'habillement avec une part du marché mondial qui dépasse 20%, et le deuxième exportateur de textiles (avec 15% du marché, elle derrière l'Union européenne). Entre autre, la Chine est devenue un acteur majeur dans l'offre et la demande mondiales de produits liés aux nouvelles technologies (technologies de l'information et de la communication ou TIC). En 2004, la Chine est un des premiers producteurs et le premier exportateur de produits de nouvelles technologies, dont le Mali est devenu un consommateur potentiel. Cette année, elle réalise environ 15% des exportations mondiales d'électronique.

Par ailleurs, il convient de signaler que la Chine est spécialisée dans les produits bon marché. Lorsque l'on analyse les échanges internationaux en termes de gamme de prix (haute, moyenne, basse), on constate qu'en 2004, plus de 70% de ses exportations sont dans la gamme de prix bas. Même dans les produits de haute technologie, la structure des

exportations de la Chine apparaît déformée vers le bas. Ainsi, au début des années 2000, les trois quarts des exportations chinoises de produits électroniques de haute technologie se font dans la gamme de prix la plus basse, et seulement 8% dans le haut de gamme. Le bas prix des exportations chinoises vient sans doute de ce qu'elles sont composées majoritairement des variétés de produits les moins sophistiquées. Il y a aussi le fait que les coûts de production en Chine se traduisent par des prix plus bas que ceux des concurrents à qualité égale (compétitivité prix). La couche des populations défavorisées et pauvres étant relativement importante au Mali, à

l'instar de toute l'Afrique subsaharienne, avec des capacités d'achat limitées, il est évident que la demande de produits chinois, moins chers, devient plus forte. Il est vrai que la Chine importe des matières premières de l'Afrique. Mais, le continent est surtout un débouché où elle exporte ses produits manufacturés à bas prix, notamment des textiles. Or, il arrive que ces produits, très compétitifs, entrent en concurrence avec les produits africains, entraînant ainsi des suppressions d'emplois dans les secteurs concernés.

A présent, voyons comment les relations commerciales de la Chine se passent concrètement dans le cas spécifique du Mali.

2/ Les relations commerciales Chine/Mali

Dans le domaine du commerce, les relations entre la Chine et le Mali sont en nette progression.

Le Mali importe essentiellement de la Chine les produits suivants : le thé vert de chine, le riz, le lait et autres produits alimentaires, du textile, de la bonneterie, des matériaux de construction, des véhicules, équipements et pièces détachées, des produits chimiques et pharmaceutiques et divers. Le volume du commerce entre les deux pays s'est élevé à 145 millions de dollars US en 2005. En 2005, la Chine a exporté au Mali pour 89,130 millions de dollars US en divers articles, soit une augmentation de 57% par rapport à l'année 2002, et en 2006 pour 86,52 millions de dollars US.

Quant aux importations de la Chine en provenance du Mali en 2005, elles se sont chiffrées à 36,52 millions de dollars US, soit une augmentation de 98% par rapport à 2002. Et pour la première fois en 2003, la Chine a importé du coton malien.

Ainsi, la Chine, à n'en pas douter s'est installée avec force, pratiquement dans tous les secteurs économiques du marché malien. Les importations maliennes de Chine portent sur les biens d'équipement et les biens de consommation même les plus ordinaires, comme on peut l'observer sur les tableaux ci-après relatifs aux importations de produits chinois au Mali.

Tableau n°7 : Importations de produits chinois au Mali (en US \$ Année 2005)

Boissons, jus de fruits	9 060
Riz	6 174 150
Lait	122 520
Thé vert de chine	7 384 547
Autre thé	42 615 255
Café	92 641
Sel	112
Tabac	3 370
Huiles et graisses alimentaires	82 792
Pâtes alimentaires	147 730
Tomates, Concentrés de Tomates	341 950
Chewing-gum, bonbons	5 922

Autres produits alimentaires	801 362
Textiles bonneteries	7 518 020
Véhicules Equipement Pièces détachées	34 775 250
Librairie- Papeterie	441 125
Ciment	860
Barres et Fils métalliques	1 493 030
Autres matériaux de construction	92 676
Médicaments	3 041 306
Insecticides, Fongicides, Herbicides	7 252 775
Autres produits chimiques et pharmaceutiques	3 672 205
Essence d'aviation	8 395
Autres produits pétroliers	224 625
Divers	6 005 713
TOTAL	125 348 697

Source : Direction Nationale du Commerce et de la concurrence (DNCC Mali)

Tableau n°8 : Importations de produits chinois au Mali (en US \$ Année 2006)

Farine	300
Sucre	172
Boissons, jus de fruits	66 570
Riz	807 112
Thé vert de chine	1 1437 995
Autre thé	13 961
Sel	300
Huiles alimentaires et Graisses	55 845
Pâtes alimentaires	82 605
Tomates, concentrées de tomates	898 806
Chewing-gum, Bonbons	33 657
Autres produits alimentaires	425 645
Textiles bonneteries	5 199 086
Véhicules Equipements Pièces détachées	37 807 990
Librairie Papeterie	4 020 055
Barres et fils métalliques	2 445 567
Autres matériaux de construction	7 701 895
Médicaments	2 713 090
Insecticides, Fongicides, Herbicides	1 357 985
Autres produits chimiques et pharmaceutiques	7 809 700
Autres produits pétroliers	228 795
Divers	7 229 965
TOTAL	90 270 626

Source : Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC Mali)

Les tableaux ci-dessus montrent bien à suffisance l'accaparement de tous les secteurs de l'économie par les produits chinois. Il s'agit essentiellement de véhicules, équipements, pièces détachées, de textiles/bonneterie, du thé vert et autres produits alimentaires... Il n'est pas surprenant que le thé vert occupe le second rang après les véhicules, équipements et pièces détachées, car c'est la boisson préférée des maliens. Aucune cérémonie sociale, culturelle ou religieuse (mariage, baptême, funérailles, anniversaire...) n'est célébrée sans le

thé vert de Chine. Ce produit est véritablement entré dans la consommation quotidienne des maliens. Jeunes et vieux, femmes et hommes, chaque malien prend du thé à tout moment de la journée. Ensuite, le Mali paie beaucoup de médicaments, de produits chimiques et de matériaux de construction à la Chine.

Quant aux exportations maliennes en direction de la Chine, elles portent essentiellement sur des produits agricoles, tels que le coton et la graine de karité, plus les peaux et cuirs.

Tableau n°9 : Exportations du Mali vers la Chine en 2003 (en US \$)

PRODUITS	VALEUR
Coton égrené	13 925 275
Divers	90 622
Graines de karité	1 086
TOTAL	14 016 983

Source : Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence

Tableau n° 10 : Exportations du Mali vers la Chine en 2005 (en US \$)

Produits	Valeur
Coton égrené	35 971 652
Divers	5 776 066
TOTAL	4 1 747 718

Source : Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence

Tableau N° 11 : Exportations du Mali vers la Chine en 2006 (en US \$)

Produits	Valeur
Fruits	38 260
Graines de sésame	587 765
Oléagineux	198 765
Divers	306 828
TOTAL	1 131 618

Source : Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence

En faisant un rapprochement des importations et des exportations du Mali à l'endroit de la Chine, la dépendance en ce qui concerne le Mali paraît plus nette. Cette situation joue négativement sur la balance commerciale du Mali.

Par ailleurs, on observe qu'en 2006, le Mali n'a pratiquement pas exporté de coton en Chine. Ce déclin du Mali est surtout dû à une saturation du marché du coton, suite à une offre massive du produit, en raison de la suprématie des producteurs américains qui bénéficient de plus en plus de subventions de leur gouvernement. Selon OXFAM, les Etats-Unis ont versé à leurs 25 000 producteurs de coton pendant la saison 2001-2002 des subventions et autres aides d'un montant total de 3,9 milliards de dollars, soit deux fois plus qu'en 1992. En mai 2002, le Gouvernement américain a adopté un texte de loi visant à accroître le montant le montant des subventions versées aux agriculteurs. Cette nouvelle Loi sur les fermes prévoyait d'accorder 83 milliards de dollars supplémentaires, en plus des 100 milliards consacrés aux programmes existants. Les producteurs de coton, qui sont essentiellement de grandes entreprises agricoles, devraient

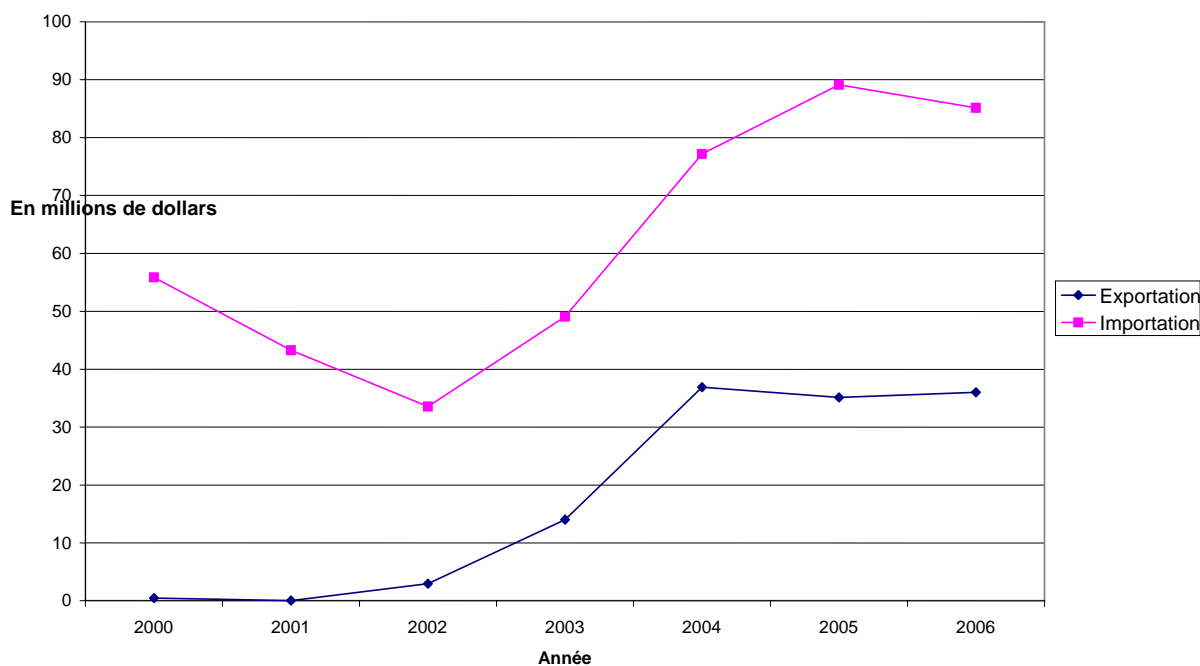
recevoir 2,5 milliards de dollars supplémentaires par an de 2003 à 2008. Ces subventions favorisent les producteurs aux Etats-Unis et se traduisent par l'arrivée massive sur le marché mondial, de coton vendu à des prix inférieurs aux coûts de production. Ainsi, n'arrivant plus à faire face à la concurrence des cotons culteurs du Nord, les agriculteurs maliens ont dû renoncer à la culture cotonnière, réduisant ainsi les superficies consacrées à ce produit. Le prix au producteur du coton ayant baissé suite à l'accroissement de l'offre, il a fallu opter pour d'autres cultures, notamment vivrières. Du coup, le Mali qui était premier producteur de coton en Afrique subsaharienne a été relégué au second plan après le Burkina Faso, et a vu ses exportations diminuer.

Tableau N° 12: Statistiques des importations et exportations du Mali à l'égard de la Chine (chiffres en millions de US \$)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Exportations	0.454	0.0313	2.945	14.0173	36.876	35.122	36.00
Importations	55.865	43.260	33.530	49.074	77.170	89.122	85.124
Solde	-55.411	-43.229	-30.585	-35.057	-40.294	-54.00	-49.124
Part de marché	4.48%	2.74%	2.39%	3.05%	4.91%	-7.61%	4.11%

Source : Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence

Statistique des importations & exportations



Il ressort indiscutablement du tableau ci-dessus (n° 11) que le commerce entre la Chine et le Mali prend un tournant décisif à partir de l'année 2000, avec une consolidation des échanges entre les deux pays. En fait, le commerce bilatéral évolue de manière exponentielle entre les deux pays, qui en la matière deviennent de véritables partenaires. La situation s'améliore considérablement pour le Mali à partir de 2004 où il réalise régulièrement en Chine le chiffre d'affaires annuel de plus de 34,782 millions de dollars. Si le Mali trouve ainsi des opportunités en Chine, de la même manière la Chine arrive à s'implanter solidement sur le

marché malien, écoulant ainsi un gros volume de marchandises, et récupérant jusqu'à plus de 86,95 millions de dollars en 2005. Mais, en tout état de cause, même si la balance commerciale du Mali demeure constamment déficitaire, en ce qui concerne le commerce avec la Chine, il est indéniable que sa relance est une lueur d'espoir pour la croissance économique du pays. Cette amélioration du commerce malien avec la Chine arrive surtout à un moment, où il y a sans doute un ralentissement des exportations du Mali vers l'Occident, en raison des subventions que les pays riches apportent à leurs coton-culteurs. L'amélioration de l'accès au marché chinois dope les exportations du Mali, mais celui-ci doit engager des réformes pour produire plus, diversifier sa production, pour en exploiter tout le potentiel économique.

Compte tenu de l'évolution des deux économies, la signature d'un accord d'encouragement, de garantie et de protection des investissements et de non double imposition pourrait se révéler utile. Il faut d'ailleurs rappeler que le Mali a déjà signé avec la Chine, l'accord sur le « tarif zéro » en vertu duquel la Chine accepte l'entrée de plus d'une centaine de produits maliens sur son territoire sans droits de douane.

Le premier constat de ce commerce bilatéral, c'est sans doute que la Chine semble être une opportunité pour des centaines de milliers de maliens, en raison des prix relativement bas de ses produits. En réalité, le pouvoir d'achat des maliens est très bas, et la proportion des couches pauvres très élevée (61%), si bien que les ménages susceptibles de s'équiper (téléviseurs, postes radio, réfrigérateurs, ordinateurs, téléphones, ventilateurs, climatiseurs...) avec des produits importés de l'Europe, sont peu nombreux. La présence chinoise dans le domaine commercial est donc une véritable aubaine, et permet d'atténuer le phénomène de pauvreté. Les ménages maliens qui s'équipent en biens durables, le font aujourd'hui grâce à la Chine qui propose des marchandises bon marché. Il s'agit là de répondre à une des préoccupations essentielles du CSLP, à savoir, « *Améliorer l'environnement économique, politique, juridique, social et culturel en faveur des pauvres* ».

Par ailleurs, il faut le préciser, les relations sino-maliennes dans la dimension commerciale, ont sans doute contribué à remodeler la société malienne, en propulsant une nouvelle race d'hommes d'affaires dynamiques qui font la jonction régulière entre la Chine et Bamako. En effet, ce sont de nombreuses personnes, formées ou non, hommes et femmes, qui ont réussi à se positionner efficacement dans les relations commerciales entre la Chine et le Mali. Ce sont de nombreux jeunes sans emploi, ou reconvertis, qui excellent dans le commerce des produits chinois (matériels informatiques et/ou électroniques, téléphones, habits, jouets, montres, bijoux...). Certains brassent beaucoup d'argent et deviennent les grands bénéficiaires du commerce sino-malien. En outre, ils font vivre de milliers de petits revendeurs, urbains ou ruraux qui dès le petit matin prennent d'assaut les grandes artères de la ville. Il faut entre autre repérer cet autre grand gagnant du commerce sino-malien qu'est l'Etat malien lui-même qui par le biais de la douane arrive à renflouer sérieusement son compte au trésor.

En sens inverse, la Chine est un nouveau marché pour le Mali qui on le voit, arrive à écouler une partie de son coton et de ses peaux et cuirs dans ce pays, et ainsi parvient à augmenter ses revenus à l'exportation.

Cependant, il faut se rendre à l'évidence et reconnaître que l'ouverture des frontières du Mali avec la Chine ne favorise pas de manière intégrale l'insertion dynamique du pays dans le processus mondial. La libéralisation des échanges entre les deux pays a contribué à une disparition massive des activités manufacturières au Mali, et par conséquent un accroissement rapide du chômage d'artisans. Ceci est surtout manifeste dans le domaine du textile. C'est le constat fait par Jean Pisani Ferry, selon qui « il est théoriquement indubitable que la mondialisation supprime des emplois ». Un exemple manifeste de cette situation au Mali, c'est le recul de l'activité de milliers de petits tailleurs et couturiers, de tisserands qui sont les victimes de la concurrence des grandes entreprises textiles chinoises, dont les habits de tout genre satureront le marché. Ces vêtements qui sont des plus variés et vendus à des prix défiant

toute concurrence, amènent le consommateur malien à rompre avec les petits tailleurs, jugés lents et chers. Lors des fêtes, ce sont des milliers d'enfants habillés par les entreprises chinoises, qui sillonnent les rues de toutes les grandes villes, et même des villages. Les populations elles-mêmes sont à la recherche de ces biens importés et disponibles. Ainsi, face à cette situation, des milliers de petits tailleurs et tisserands n'ayant pas suffisamment de clients même à l'approche des fêtes ont progressivement abandonné le métier. Beaucoup n'arrivant pas à se reconvertir sont venus gonfler le rang des chômeurs déjà nombreux. Il en est de même pour la plupart des activités manufacturières qui sont en voie de disparition en raison de la compétition sauvage que leur imposent les entreprises chinoises. Ainsi, le commerce sino-malien est une lame à double tranchant, car le Mali arrive certes à gagner de nouveaux marchés, à saisir des opportunités dans le cadre du processus de mondialisation, à augmenter ses exportations et à relancer sa croissance. Mais, en sens inverse, les importations chinoises provoquant la disparition des pans entiers de l'économie, et engendrant le chômage, tuent en partie les initiatives économiques du pays. Par ailleurs, les conditions techniques optimum n'étant pas réunies pour garantir aux entreprises maliennes une certaine productivité et par-delà de la compétitivité, il va de soi que le commerce chinois via la mondialisation n'est pas totalement profitable. En effet, la prolifération des marchandises bon marché en provenance de la Chine, n'est pas de nature à créer chez les potentiels hommes d'affaires maliens le goût du risque et à se lancer dans les investissements. En réalité, il se pose pour eux la cruciale question de la compétitivité. Ayant ainsi peur d'affronter les entrepreneurs chinois sur leur propre marché, ils préfèrent plutôt acheter des produits chinois et les revendre que d'investir. Ainsi, n'ayant pas encore trouvé de solution aux caprices de l'Europe en matière économique, se trouve ouverte une autre voie d'étouffement pour l'avenir économique du Mali. Et comme pour s'en repentir et réparer l'injustice, la solution pour la Chine elle-même, consiste à consentir des efforts substantiels en matière d'aide.

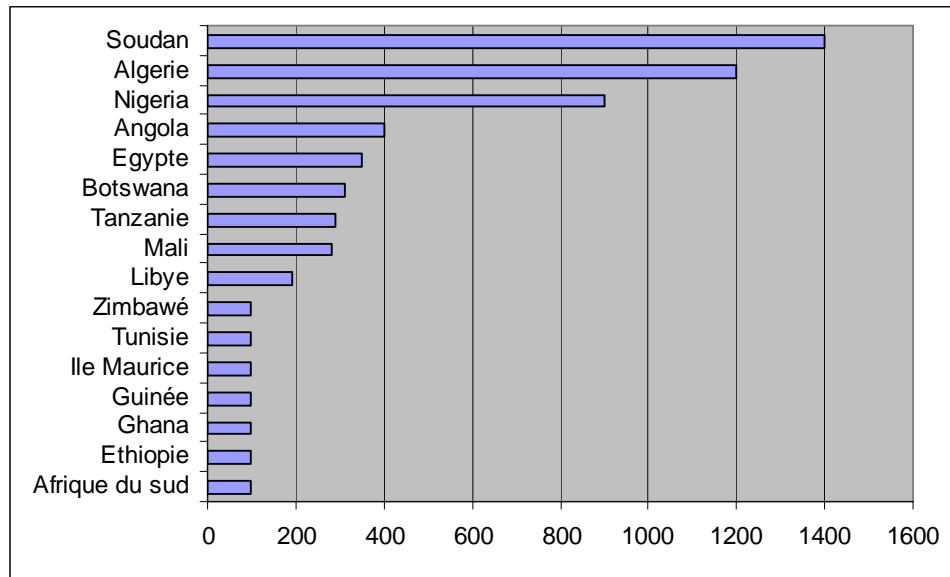
IV/ L'aide de la Chine au Mali

La Chine a fortement accru l'aide qu'elle fournit à l'Afrique sous diverses formes : assistance technique, axée sur la formation dans des institutions chinoises, dons, prêts sans intérêt, prêts à des conditions préférentielles comportant une bonification d'intérêt et allègement de la dette. Toutefois, la Chine n'est pas membre du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE, qui suit l'aide internationale accordée par ses membres, et elle ne publie pas encore le montant et les conditions de son aide. Les données sur cette question sont donc fragmentaires.

L'aide de la Chine à l'Afrique est importante. La coopération chinoise en Afrique va vers les pays avec lesquels la Chine entretient des relations économiques ou historiques et politiques privilégiées.

Coopération chinoise vers quels pays ?

Le résidu que l'on obtient en dépouillant les données chinoises est une approximation imparfaite de l'aide bilatérale (sans pouvoir apprécier la concession, on ne peut pas déterminer si elle relève de l'APD telle qu'elle est définie par le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE). Le CAD définit l'APD comme étant des ressources qui ont « *pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau vie des pays bénéficiaires de l'aide* ». Ainsi il résulte du graphique ci-dessus que les pays avec lesquels la coopération chinoise est bien établie sont le Soudan, l'Algérie, le Nigeria, l'Angola, l'Egypte. Le Mali, malgré le peu d'enjeu économique se place néanmoins en 8^{ème} position. Cette bienveillance de la Chine à l'égard du Mali semble surtout résulter des relations diplomatiques privilégiées que les deux pays ont établies depuis 1960.



Pour 2006, on estime le total des prêts et lignes de crédit à environ 19 milliards de dollars. Les principaux bénéficiaires sont l'Angola, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Nigeria et la République du Congo, les lignes de crédit consenties à l'Angola et à la Guinée équatoriale atteignant à elles seules 14 milliards de dollars environ. La part des dons est faible mais la Chine a récemment annulé un montant de dette estimé à 260 millions de dollars pour la République démocratique du Congo, l'Ethiopie, le Mali, le Sénégal, le Togo, le Rwanda, la Guinée et l'Ouganda.

L'aide consiste surtout en financement de projets dans l'énergie, les télécommunications et les transports. Elle est principalement fournie en nature, généralement par les sociétés chinoises et elle prend habituellement la forme de projets clés en main, utilisant surtout des intrants chinois, notamment la main-d'oeuvre. Les projets sont concentrés sur les infrastructures économiques et sociales, comme les routes et les hôpitaux, sur le secteur productif, notamment l'agriculture, et sur d'autres constructions comme les bâtiments publics et les stades.

S'agissant du Mali, la Chine entretient un climat favorable en matière d'aide. Après l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, le 25 octobre 1960, les visites au Mali en janvier 1964 de Zou Enlai Premier Ministre chinois et à Beijing du Président feu Modibo Keita la même année, ont consacré le début des relations politiques entre la République Populaire de Chine et la République du Mali avec la signature du « Traité d'amitié », cadre juridique de coopération entre les deux pays. C'est depuis cette date qu'en réalité la Chine attribue et reconforte son soutien au Mali, tant sur le plan économique, militaire, culturel, sanitaire qu'à celui du tourisme et de l'artisanat.

Les relations de coopération entre les deux pays se manifestent sous diverses formes, notamment sous forme de prêts sans intérêt à élément de libéralité élevé et à caractère largement concessionnel. Si cette coopération est déjà assez vieille, elle connaît aujourd'hui des innovations avec des créneaux inédits comme la cogestion ou la participation au capital de sociétés mixtes.

De juin 1966 à décembre 2003, le Mali a bénéficié auprès de la Chine de divers dons dont le montant total est d'environ 30,43 millions de dollars US. Sur la même période, la Chine a accordé au Mali environ 132,6 millions de dollars US en prêts sans intérêt, sur lesquels 80,43

millions ont du reste été annulés en 2006. A la date du 4 décembre 2003, le Mali était redevable envers la Chine de 33,6 millions de dollars.

L'aide de la Chine à l'endroit du Mali est constante, qu'il s'agisse de don ou prêt, ainsi qu'on le constate sur le tableau suivant.

Tableau n°13 : Situation des prêts et dons chinois 2002-2006 (en dollars US)

N°	Intitulé du prêt	Date de signature	Montant	Monnaie	Type
1	Accord de coopération économique et technique	2002	2 440 000	Dollar	Don
2	Accord de coopération économique et technique	2002	2 440 000	Dollar	Don
3	Accord de coopération économique et technique	2003	1 220 000	Dollar	Don
4	Accord de coopération économique et technique	2003	3 660 000	Dollar	Don
5	Accord de coopération économique et technique	2004	4 880 000	Dollar	Don
6	Accord de coopération économique et technique	2004	2 440 000	Dollar	Don
7	Aide sans contrepartie en devise contre criquets	2005	12 200	Dollar	Aide sans contrepartie en devise
8	Aide à la sécurité alimentaire d'urgence	2005	36 600	Dollar	Aide sans contrepartie en devise
9	Accord de coopération économique et technique	2005	3 660 000	Dollar	Prêt sans intérêt
10	Accord de coopération économique et technique	2006	3 660 000	Dollar	Don
11	Accord de coopération économique et Technique	2006	2 440 000	Dollar	Don

Source : Direction de la Coopération Internationale.

Cependant, malgré cette constance de l'aide de la Chine au Mali sur la période 2002-2006, qui s'élève à 26,88 millions de dollars US, celle-ci demeure encore marginale par rapport au volume de l'aide totale. En effet, elle ne représente que 3,40% seulement de l'aide totale dont le Mali bénéficie en 2005, soit 793,478 millions de dollars US. En réalité, les cinq principaux bailleurs de fond du Mali sont la Commission européenne, la Banque Mondiale, la France, le Canada et les Pays-Bas, représentant à eux seuls 66% de la provenance de l'APD. L'ancienne puissance colonisatrice -la France- n'ayant pas envie d'infléchir sa position dominatrice en Afrique francophone, est sans doute le plus grand donateur de l'aide au Mali. En 2005, l'APD bilatérale (hors dette) de la France au Mali s'est élevée à 36,64millions de dollars US, soit beaucoup plus que l'aide de la Chine de 2002 à 2006. Le Canada, donateur important pour le Mali, et qui souhaite également consolider ses relations, fournit de l'aide publique au développement depuis 1972. En 2004-2005, l'APD du Canada au Mali s'est chiffrée à 68,68 millions de dollars US.

Au premier trimestre 2007, la Chine a accordé la somme de 2,6 millions de dollars US pour financer encore des infrastructures (rénovation du Centre International de Conférences,

extension des bureaux de la Présidence de la République, construction des stades de Bougouni, Koutiala et San). L'une des particularités de cette coopération est sa souplesse et sa grande adaptabilité au temps et au contexte.

La coopération dans le domaine des travaux publics est en plein essor aussi : le Centre International de Conférence, le stade du 26 mars, le mémorial Modibo Kéita, le bâtiment du Ministère des Affaires Etrangères et autres infrastructures routières en sont des signes visibles.

En matière de santé, la Chine est aussi présente au Mali. Une mission médicale chinoise composée d'une trentaine de spécialistes, exerce dans les hôpitaux de Kati, Markala et Sikasso qui reçoivent régulièrement des dons en médicaments, en équipements et des aides financières.

Depuis l'établissement des relations diplomatiques maliennes en 1960, la Chine a aidé le Mali à réaliser des dizaines de projets, comme les usines de sucre, de textile, de fabrication de médicaments, de thé, de cigarettes et allumettes, de décorticage de riz, sans compter la réalisation d'infrastructures.

L'aide de la Chine au Mali se fait sous diverses formes comme cela a déjà été évoqué.

1/ L'aide financière

A l'instar de beaucoup de pays africains, la Chine fournit un appui financier constant au Mali. Ainsi, par exemple après l'annulation d'environ 80,43 millions de dollars US dont le Mali a bénéficié le 04 décembre 2001, la dette bilatérale malienne vis-à-vis de la Chine se chiffre à peu près à 43,4 millions de dollars US.

Les prêts accordés de 1967 à nos jours ont permis la réalisation d'infrastructures, au nombre desquelles on peut citer les toutes premières unités industrielles, les sociétés et entreprises d'Etat du Mali. La gestion des entreprises créées dans le cadre de la coopération chinoise, a évolué de l'assistance technique à la cogestion, puis à la cession de ces unités à des entreprises chinoises.

L'aide financière accordée par la République Populaire de Chine a également permis la réalisation d'infrastructures récentes comme le Centre International de Conférence, le Stade du 26 Mars et le Mémorial Modibo Keita. Au titre des nouveaux projets en cours, il y a le projet d'extension des bureaux de la Présidence, la construction de 3 stades respectivement à San, Koutiala, et Bougouni.

Un accord de coopération économique et technique portant sur un prêt sans intérêt de 30 millions de Yuans RMB soit environ 1,800 milliard a été signée le 29 juillet 2005, ce qui porte le montant actuellement disponible au titre des prêts et dons accordés par la République Populaire de Chine au Mali, à 80 millions de Yuans, soit environ 10,434 millions de dollars US. La Chine a également fait un don de 30 millions de Yuans dont l'accord avait été signé le 15 janvier 2006 par Li Zhaoxing Ministre des Affaires Etrangères chinois au cours d'une visite au Mali.

2/ La coopération militaire

L'armée malienne bénéficie de l'assistance financière et technique de la République Populaire de Chine par l'octroi de dons et l'envoi de techniciens pour la formation notamment sur les hélicoptères ZA 9 acquis auprès de la China Aero-Technology Import and Export Corporation et dans le domaine des transmissions et l'apprentissage de la musique militaire.

3/ La coopération culturelle

Elle est régie par l'accord de coopération scientifique et technique signé le 15 juillet 2004 entre les deux pays.

La coopération culturelle avec la République Populaire de Chine s'articule autour de la formation des formateurs, l'enseignement et l'organisation des stages de formation et autres échanges culturels. Au titre de l'année 2004-2005, cinquante trois (53) cadres et techniciens maliens ont participé à des stages de formation en République Populaire de Chine. Ce programme s'est poursuivi en 2006 et pourrait s'intensifier encore, comme annoncé au cours du sommet de Beijing.

4/ La coopération sanitaire

Aux termes des dispositions du Protocole d'accord signé le 16 juillet 2001 entre le Gouvernement de la République Populaire de Chine et le Gouvernement du Mali, une mission médicale chinoise composée d'une trentaine de spécialistes séjourne tous les 2 ans au Mali dans les hôpitaux de Kati, Markala et Sikasso. Le Mali bénéficie régulièrement de dons en équipements sanitaires et d'autres financements d'urgence, dont la dernière remonte en février 2005 avec la fourniture de médicaments antipaludiques.

5/ La coopération dans le domaine du tourisme et de l'artisanat

Le Mali et la Chine ont signé un accord de coopération dans le domaine du tourisme à Beijing le 15 juillet 2004. Un mémorandum est en cours de négociation entre les deux parties relatif à la destination touristique privilégiée. La mise en œuvre de cet accord aura l'avantage de favoriser la compréhension mutuelle et le rapprochement des peuples chinois et malien en plus de l'impact positif sur le développement économique et social du pays.

Mais, en réalité, c'est le Plan d'action de Beijing qui est le creuset de la coopération actuelle et future de la Chine avec le Mali. C'est à ce titre que le Gouvernement chinois s'est engagé à réaliser de grands projets indispensables à un décollage économique du Mali : construction du 3^{ème} Pont de Bamako sur le fleuve Niger, réalisation d'un hôpital moderne, construction d'écoles.

L'aide de la Chine au Mali telle que nous l'avons présentée, contribue à n'en pas douter, à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la réduction de la pauvreté. Ceci est d'autant plus vrai que la Chine intervient massivement dans les secteurs sociaux de base (écoles, centres de santé, eau potable, énergie...) et aussi dans la réalisation d'infrastructures indispensables pour sous-tendre le développement économique et social. Elle intervient ainsi dans la croissance pro pauvres, et aide au renforcement des capacités institutionnelles (travaux publics, bâtiments, stades...) et humaines (formation). Mais, malgré cette participation au développement économique et social, et le fait que la Chine se targue de ne pas attacher de conditions politiques à son aide, celle-ci est loin d'être désintéressée, et se trouve être liée.

L'aide est liée en ce sens que la technologie est importée de Chine et est donc imposée, si bien que le Mali en dépendra longtemps. Par ailleurs, il y a dans bien de cas une forte implication de la main-d'œuvre chinoise dans la réalisation de travaux d'infrastructures. Il s'agit en partie de trouver une solution au chômage des chinois. L'aide de la Chine aux pays africains est une aide généreuse, mais aussi controversée. Ainsi, elle déverse -au nom du principe « gagnant-gagnant »- des centaines de millions de dollars dans des pays qui lui ouvrent en échange, les vannes de leurs ressources naturelles. Cette aide financière chinoise se décline en assistance technique, dons, prêts sans intérêt, prêts à des conditions préférentielles comportant une bonification d'intérêt, « allègement » de dette (quand elle n'est pas totalement supprimée). Les principaux bénéficiaires de ses largesses dont le Mali ne fait pas partie (il ne dispose de ressources naturelles potentielles connues) sont l'Angola, la Guinée Equatoriale, le Gabon, le Nigéria et la République Démocratique du Congo (RDC) qui regorgent de pétrole. Mais, la Chine a récemment annulé un montant de dette estimé à 260 milliards de dollars US dont le Mali fait partie.

Du point de vue spécificités et enjeux, il faut remarquer que l'aide chinoise se fait surtout sous forme de prêts, alors que les pays du CAD font des dons. En réendettant des pays dont la dette a été effacée (initiative HPPTTE) la Chine a une attitude de « Free rider » et ce d'autant plus qu'elle n'exige aucune conditionnalité.

Elle propose des prêts qui sont parfois engagés sur des ressources. L'aide chinoise privilégie les infrastructures, les bâtiments et les voies ferrées, qui entrent dans la formation brute de capital fixe (FBCF) et pour servir de capacités productives, et de puissant moyen de lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs, l'aide chinoise est liée à des biens et services (main d'œuvre) chinois. Aussi, les entreprises chinoises font très peu d'achats locaux. Par exemple, les deux bâtiments des facultés des sciences économiques et gestion, des sciences juridiques et politiques de l'Université de Bamako en phase de finition ont été totalement pré financés et construits par la société chinoise COVEC. Tous les matériaux de constructions (carrelage, peinture, matériels sanitaires, meubles et autres équipements...) ont été importés de Chine. Seuls le gravier et le ciment ont été acquis sur place.

Conclusion :

A ce point, nous pouvons nous poser la question de savoir si les relations de la Chine avec l'Afrique d'une manière générale ne consistent pas à piller les économies africaines, ou plutôt exercer un transfert de ressources, somme toute bénéfique pour l'Afrique.

La pénétration économique chinoise en Afrique est multiforme. Les entreprises chinoises s'en tirent à bon compte, car près de 1000 entreprises chinoises opèrent en Afrique. Leur force vient de leurs coûts particulièrement bas, de l'offre d'une gamme maintenant large de produits, et de pratiques ne respectant pas toujours les règles du marché, leur octroyant un avantage comparatif supplémentaire. Enfin, grâce à la présence d'une diaspora chinoise dans le petit commerce, 130 000 ressortissants chinois travaillent en Afrique, un chiffre qui semble t il pourrait doubler dans les cinq ans à venir. Selon l'OCDE « la diaspora chinoise, en investissant dans le secteur informel avec ses nombreux produits, crée une concurrence redoutable dans un secteur qui fait vivre 85% de la population africaine ».

Cette montée en puissance de la Chine en Afrique, correspond à une volonté politique claire de ce pays, pour prendre position. L'objectif est d'assurer son décollage économique en diversifiant et en sécurisant ses approvisionnements énergétiques et de matières premières. L'offensive chinoise est destinée à renforcer son influence diplomatique en Afrique pour asseoir son statut de superpuissance (les africains représentent plus du tiers des effectifs de l'ONU).

Quant au Mali, à l'instar de toute l'Afrique subsaharienne, il a certes besoin de ressources supplémentaires pour progresser plus vite aujourd'hui vers les objectifs du Millénaire pour le développement, dont la réalisation a pris du temps, et relever son niveau de vie. L'augmentation du commerce et de l'investissement direct pourrait créer des possibilités d'emplois et faciliter les transferts de technologie. Toutefois, pour tirer le meilleur parti des chances offertes par la Chine, le Mali doit aussi renforcer sa politique en matière de commerce et d'utilisation de l'aide.

Justifiant la colonisation française en Afrique, Jules Ferry disait en substance : « la politique coloniale est fille de la politique industrielle ». Cet adage semble justifier l'intervention chinoise en Afrique subsaharienne, car en réalité la Chine a l'intention de s'implanter en Afrique et de supplanter les anciennes puissances coloniales. Elle pourrait ainsi devenir maître des matières premières et surtout énergétiques dont elle a besoin. En fait, l'objectif de la Chine en Afrique, c'est d'y investir en vue d'acquérir les ressources énergétiques -le Mali n'ayant pas de pétrole ne reçoit pas ainsi de gros investissements- et de trouver des marchés potentiels pour ses exportations de produits manufacturés.

Mais, il faut le reconnaître à la différence de la colonisation française, le Mali tire partie de ses relations avec la Chine. D'abord, les investissements et l'aide dans ses spécificités lui permettent réellement d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres par la réalisation de nombreuses infrastructures de base. En outre, le fait que la Chine soit devenue un client potentiel du Mali en ce qui concerne certains produits, est une sérieuse opportunité pour la croissance.

Mais, en réalité, c'est en proposant des produits à plus forte valeur que ses exportations traditionnelles (coton, peaux et cuir, karité...) fondées sur l'agriculture et les matières premières, que le Mali augmenterait la valeur de ses exportations et profiterait mieux de leur accès préférentiel en Chine.

Avec le nouveau partenariat entre la Chine et l'Afrique pour le développement de l'aide et du commerce, le Mali comme les autres pays de la sous région peut espérer améliorer sa situation. En fait, l'amélioration de l'accès au marché chinois peut doper les exportations de l'Afrique. Mais, celle-ci doit être vigilante et surtout engager des réformes pour en exploiter le potentiel économique. La Chine, avec 1,300 milliard d'hommes est incontestablement un marché potentiel pour l'Afrique, qui peut et doit s'en servir pour assurer sa croissance par les exportations. Mais, avant tout il lui faut augmenter et améliorer sa production. Des investissements chinois bien orientés, peuvent en fait soutenir cette production.

Concernant l'aide, il ne serait pas inutile que la Chine révèle son aide de façon transparente aux autres donateurs et partenaires du développement, notamment ceux qui sont présents sur place.

Pour préserver la viabilité budgétaire et extérieure, le montant et les conditions des prêts doivent être compatibles avec le cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu institué par le FMI et la Banque mondiale. L'aide doit être aussi alignée sur les priorités nationales du Mali, telles qu'elles sont formulées dans la stratégie de réduction de la pauvreté.

A moyen terme, pour bénéficier au maximum des projets chinois, le Mali comme tout autre pays africain, doit s'efforcer de former plus de travailleurs compétents, ce qui développera l'emploi.

Les investissements doivent viser surtout les secteurs porteurs, et surtout ceux susceptibles d'entraîner le reste de l'économie, tels que le secteur agricole, celui des mines et de l'énergie, et des télécommunications. Entre autre, un accent particulier doit être mis aussi sur le secteur des biens manufacturés, en vue de limiter la dépendance du pays, et de créer des emplois en faveur des jeunes.

BIBLIOGRAPHIE :

Ouvrages :

Aglietta M. et Landry Y. (2007), La Chine du XXI^è siècle vers la surpuissance, Editions Economica ;

Berthelemy Jean Claude (1995) : Quel avenir pour l'économie africaine ? Paris, OCDE, 176 p.

Bilel Ben Nahia : L'émergence de l'économie chinoise et son impact sur l'économie mondiale, Mémoire, FSEG de Nabeul, (Tunisie) ;

Boillot Jean-Joseph : L'économie de l'Inde ; Editions La Découverte ;

Boucher François (1995) : Travailler avec les chinois ; Nathan, collection « Les livres de l'entreprise » Paris, 126 p ;

Cabrillac Bruno (2003) : Economie de la Chine ; PUF coll. Que sais-je ? N° 1102, Paris ; 128p ;

China Rising (2003): Nationalism and Interdependence; New York, routledge, P 137;

Corporate and investment Bank : La Chine et la théorie du commerce international ; Recherche économique, 27 Mai 2005, N° 193 ;

Dahlman C.J. and J. Aubert: China and the knowledge economy –Seizing the 21st century (World Bank, Washington D.C.);

Gavalda E. et Rouvin L. (2007), La Chine face à la mondialisation, coll. « Inter-national », L'Harmattan ;

Gipouloux F. (2005) : La Chine du XXI^e siècle une nouvelle surpuissance ? Armand Collin, Paris ;

Goldstein A. et Alii (2006), The Rise of China and India. What's in it for Africa? Centre de développement, OCDE;

Harris, Stuart: « China's role in the WTO and APEC » in Goodman, David S.G. et Gerald Segal (Dir);

Hugon Philippe: L'économie de l'Afrique; La Découverte;

Izraelewicz E. (2005), Quand la Chine change de monde, Grasset, janvier ;

J. Y. Lin, F. Cai et Z. Li : « Le miracle chinois » ;

Lemoine Françoise : L'économie de la Chine ; Editions La Découverte ;

Lloyd P. J. et Zhang X. (dir) (2000): China in the Global Economy, Edwardd Elgar, Cheltenham/Northampton;

Lorot, P. (2007), Le siècle de la Chine, Choiseul Editions ;

Louise Seguin Dulude : Les impacts de la montée de la Chine, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales ; 28 septembre 2005 ;

Nicolas Yan de Walle et Timothy A. Johnston : Repenser l'aide à l'Afrique ; Karthala ;

Norro Michel : Economies africaines ; « Analyse économique de l'Afrique subsaharienne » ; 2è édition ; Ouvertures Economiques ;

Norro Michel : Problèmes économiques actuels de l'Afrique et perspectives. ULC, DULP, 8701, 20p.

OCDE (2002) : La Chine dans l'économie mondiale : les enjeux de politique économique intérieure ; OCDE Paris, 88p ;

Shi Y. et Hay F.(2006), La Chine : forces et faiblesses d'une économie en expansion, Presses universitaires de Rennes .

Rapports, Revues, articles :

Ajakaiye Olu, O 2006, "China and Africa-Opportunities and challenges", Paper presented at the African Union Task Force on Strategic Partnership between Africa and Emerging Countries of South, Addis Ababa 11-13 September;

Ajakaiye Olu: Expériences récentes en matière de développement économique de la Chine, de l'Inde, de la Malaisie et de la Corée du Sud : leçons pour le renforcement des capacités en Afrique ; 2ème Forum Panafricain sur le Renforcement des Capacités, Maputo, Mozambique, 1-3 Août 2007 ;

David Zweig : « Chine 1998-2000 : la dernière vague de réforme en panne » ;

Essor, quotidien national du Mali, n° 15245, 2007 ;

Huchet J. F. (2006), « Chine - Inde, une rivalité en puissance pour le nouveau siècle », entretien, Le Monde, 19-20 mars ;

Kernen A. (2007), « Les stratégies chinoises en Afrique : du pétrole aux bassines en plastique » Politique africaine, n° 105, mars ;

Lefrançois T. (2006), « Chine : un contributeur majeur à la croissance de la demande pétrolière mondiale », La lettre des Etudes économiques, 13 juin ;

Mary Françoise Renard : La montée en puissance de la Chine dans le commerce mondial : « une réussite spectaculaire pour une économie fragile » ;

Niquet V. (2006) « La stratégie africaine de la Chine », Politique internationale, n°2 ;

Philippe Martin : Compétitivité à la chinoise ; article publié sur libération .fr le 14/02/2005 ;

Pin Jean-Louis : L'ouverture économique de la Chine : 1978-1999 ; La Documentation française, coll. « études de la DF- économie » Paris 1999, 198p :

Plummer Michael, Olofin Sam, and Sanogo Abdrahamane: Trade policy development and negotiations in the Doha Round: documentation of major issues and proposals of Africa's position; Working paper of EPANET, April 2005;

Problèmes économiques : La Chine et le reste du monde ; N° 2 926 du 20 juin 2007 ;

Serieyx Hervé et Le Corre Philippe : Quand la Chine va au marché : leçons du capitalisme à la chinoise ; Maxima, Paris, 1997, 272p ;

Stephan Roach: « Le facteur chinois », 1997;

Sutter K. M. (2006), "China's 'Win-Win' Trade policy", China Business Review, septembre - octobre;

Thorvaldur Gylfason : Recent development experiences from China, India, Malaysia and South Korea ; Some lessons for Capacity Building in Africa; Second Pan African Capacity Building Forum; Maputo, Mozambique, 1-3 August 2006.